

Un chargé de cours qualifie l'avortement de "meurtre", "plus grave que le viol": l'UCL réagit

 lalibre.be/actu/belgique/un-charge-de-cours-qualifie-l-avortement-de-meurtre-plus-grave-que-le-viol-l-ucl-reagit-58d125f5cd705cd98e143a2d

Belgique

L'Université catholique de Louvain (UCL) s'est nettement distanciée mardi du plaidoyer anti-avortement adopté par l'un de ses chargés de cours invité.

Dans un texte d'une quinzaine de pages révélé par l'association de défense des droits Synergie Wallonie, cet enseignant, Stéphane Mercier, qualifie notamment l'avortement de "meurtre", "plus grave que le viol".

Ces propos, capture d'écran à l'appui, se sont rapidement répandus sur la toile et les réseaux sociaux mardi, poussant l'université à réagir très rapidement.

Dans un communiqué, celle-ci rappelle que le droit à l'avortement est "inscrit dans le droit belge" et que la "note" dont elle a connaissance est "en contradiction avec les valeurs portées par l'université".

"Le fait de véhiculer des positions contraires à ces valeurs dans le cadre d'un enseignement est inacceptable", insiste l'université dans ce communiqué.

L'UCL précise que l'enseignant concerné a été "immédiatement convoqué" afin "de l'entendre et d'instruire le dossier".

Cet entretien doit notamment permettre "d'éclaircir le statut de cet écrit et l'usage éventuel qui en est fait dans le cadre de son enseignement".